



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
06.03.2009

L'an deux mille neuf et le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mr DELPOUX, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, DELBES, Mme RAHOU.

N° 09/44

Secrétaire : Mme BORIES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

TAUX D'IMPOSITION 2009

Considérant le produit fiscal attendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'augmenter de façon différenciée les taux d'imposition, soit une augmentation de 2 % pour le foncier bâti, de 3,99 % pour la taxe d'habitation, et de 4 % pour le foncier non bâti.

DIT que les taux votés pour l'année 2009 sont les suivants :

- Taxe d'habitation :	9,13 %
- Foncier bâti :	25,38 %
- Foncier non bâti :	96,05 %

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,